



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU SERVICE « LOUNGE PASS »

1. DEFINITION DU SERVICE

Le « Lounge Pass » est un service optionnel permettant au passager d'accéder à un ou plusieurs salons partenaires de la compagnie, selon l'option sélectionnée lors de l'achat.

Deux options sont proposées :

a. Option 1 : « Départ Uniquement »

Cette option donne accès au salon de l'aéroport de départ sur les vols opérés par Air Tahiti Nui.

b. Option 2 : « Départ & Transit »

Cette option donne accès au salon de l'aéroport de départ ainsi qu'au salon de l'aéroport de transit, pour un itinéraire opéré par Air Tahiti Nui.

Note : Le salon est accessible au plus tôt trois (3) heures avant le départ du vol.

2. CONDITIONS DE RESERVATION ET RESTRICTIONS

Le service « Lounge Pass » est nominatif et non cessible à une tierce personne.

a. L'option « Départ Uniquement » est proposée et doit être utilisée exclusivement aux escales de départ suivantes desservies par Air Tahiti Nui :

- Papeete (PPT)
- Los Angeles (LAX)
- Paris (CDG)
- Auckland (AKL)
- Narita (NRT)

Note : L'option « Départ Uniquement » n'est pas disponible dans l'aéroport de transit (par exemple : CDG-LAX-PPT; LAX-PPT-AKL).

b. L'option « Départ & Transit » est proposée et doit être utilisée exclusivement aux escales de départ et de transit desservies par Air Tahiti Nui pour les itinéraires suivants :

- LAX-AKL via PPT
- AKL-LAX via PPT
- PPT-CDG via LAX
- CDG-PPT via LAX

Le service « Lounge Pass » est proposé sous réserve de disponibilité et est soumis à quota.





Il peut être réservé dans l'ensemble des points de vente suivant :

- En ligne sur le site web <https://www.airtahitinui.com>
- En agence Air Tahiti Nui à Papeete, Tahiti
- Par téléphone auprès de nos conseillers de vente.
- En agences de voyage
- À l'aéroport/Comptoirs d'enregistrement jusqu'à 1 heure avant le départ.

Le tarif est applicable par passager et par point de départ.

Le tarif adulte est appliqué pour les enfants de moins de 12 ans.

Ce service est gratuit pour les bébés de moins de 2 ans.

Le service « Lounge Pass » est disponible :

- Pour les passagers disposant d'un billet avec un numéro de vol TN sur des vols opérés par Air Tahiti Nui
- A la vente aux porteurs de billets « Autre Compagnie » sur des vols opérés par Air Tahiti Nui uniquement le jour du départ à l'aéroport.

Le service « Lounge Pass » n'est pas disponible :

- Aux mineurs non accompagnés (UM).
- Aux personnes voyageant seules et ne respectant pas l'âge minimum légal demandé dans chaque pays de départ :
 - o 21 ans aux Etats-Unis
 - o 18 ans à Auckland, Japon, Paris et Tahiti.
- Pour les passagers voyageant sur un vol opéré par Air Tahiti Nui avec un billet en partage de code émis par une autre compagnie aérienne et portant le numéro de vol de l'autre compagnie.

3. PAIEMENT

Le service est payable au moment de sa réservation et à condition que le billet soit émis.

Dans le cas d'une réservation effectuée en ligne pour laquelle l'option « bloquer mon tarif » a été achetée, il est possible de différer le paiement du service dans un délai de 72 heures après sa réservation.

4. MODIFICATION

La modification du service est autorisée sans frais en cas de modification de la date initiale du voyage pour lequel le service a été associé et sous réserve de disponibilité à la nouvelle date de voyage souhaitée.





5. REMBOURSEMENT

Le service est remboursable si :

- Le billet auquel le service est associé est remboursable, et le client demande le remboursement de son billet non utilisé.
- Air Tahiti Nui n'a pas été en mesure de délivrer le service pour des raisons opérationnelles liées à des irrégularités d'exploitation, des impératifs de sécurité et/ou de sûreté.
- Un surclassement total est acheté, permettant de voyager en classe supérieure à celle prévue initialement sur l'ensemble d'un segment (ex. : *Papeete-Paris CDG ou Paris CDG-Papeete*), et incluant l'accès au salon le jour de son départ. Seuls les passagers ayant acheté l'accès au salon avant le surclassement total sont éligibles au remboursement de ce service.

Le service est non remboursable si :

- Le billet auquel le service est associé est non-remboursable.
- Vous décidez de ne pas utiliser le service au départ du vol pour lequel il a été acheté.
- Un surclassement partiel est acheté, permettant de voyager en classe supérieure à celle prévue initialement sur une partie d'un segment (ex. : *sur le segment Papeete-Paris CDG, le surclassement partiel s'applique soit sur le tronçon Papeete-Los Angeles, soit sur le tronçon Los Angeles-Paris CDG*).

6. PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Le Client réservant un « Lounge Pass » ne peut le faire que pour lui-même ou pour une personne l'ayant dûment mandaté pour réserver en son nom et pour son compte, ci-après dénommée « Passager Mandant ». Dans cette dernière hypothèse, le Passager Mandant est réputé avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions ; le Client se porte fort du respect par le Passager Mandant de l'ensemble des Présentes Conditions.

Air Tahiti Nui se réserve le droit de procéder à des modifications des Présentes à tout moment. Les souscriptions du service « Lounge Pass » seront soumises aux Conditions Générales de Vente en vigueur au moment de la réservation.

